



CS_2025_41

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 03 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre, à neuf heures trente, se sont réunis, Salle Jean Cutullic à PAIMBOEUF, sur convocation adressée le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Frédéric MILLET, Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Édith MARGUIN et Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : Pierre LAUDEN, Yoann DORNER, Patrick CORBEL et Yves TAILLANDIER ; **RÉGION DE BLAIN** : Jean-François RICARD et Joël ARIZA ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : Jean-Luc GRÉGOIRE et Noëlle MARTEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Jean-Luc BESNIER, Christine CHEVALIER (*pouvoir reçu de A. VION*), Yves DAUVE et Paul SEZESTRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Jean-Michel CLAUDE, Jacques PRAUD (*pouvoir reçu de P. BUCHET*), Laurent MERCIER (*pouvoir reçu de C. BLANCHET*) et Luc LEPICIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : Frédéric MILLET et Philippe JOUNY ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Marie-Line BOUSSEAU, Raymond CHARBONNIER, Alain COUTRET et Pascal EVAIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : Patrick BERNIER, Benoît BOULLET et Patrick PRIN ; **REDON AGGLOMÉRATION** : Jacques LEGENDRE et Fabrice SANCHEZ ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : Jean-Emmanuel CHARRIAU, Pascal DABIN, Joseph LANCREROT, Frédéric LAUNAY, Denis THIBAUD (*pouvoir reçu de J-G. CORNU*) et Jean-Marc JOUNIER

Secrétaire de séance : Raymond CHARBONNIER

Titulaires : 57

Quorum : 29

Présents : 35

Votants : 39

Pouvoirs : 4

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Philippe CADOREL et Philippe PADIOLEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Jean-François CHARRIER et Arnel VION (*pouvoir donné à C. CHEVALIER*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Christine BLANCHET (*pouvoir donné à L. MERCIER*), Patrick BUCHET (*pouvoir donné à J. PRAUD*) et Joël JAMIN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : David MOISAN, Didier BROUSSARD et Philippe BIDON ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : Mickaël DERANGEON et Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : Cédric BIDON, Luc NORMAND, Jean-Michel BRARD, Claude CAUDAL, Yvon JACOB et Thierry RICCI ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : Bernard BELLANGER, Jean-Guy CORNU (*pouvoir donné à D. THIBAUD*), Thierry GRASSINEAU, Youssef KAMLI, Pascal PAILLARD et Vincent YVON.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Il appartient au Comité syndical de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

A la suite des modifications intervenues, il convient de mettre à jour les données du tableau des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades _ Fonctions	Nombre de postes	Dont pourvus	Postes vacants	Durée temps travail
		Emplois fonctionnels				
		Directeur Général d'un établissement public local assimilé à une commune de 40 000 habitants à 80 000 habitants	1	1	0	TC
		Filière administrative				
Attachés		Attaché hors classe	1	1	0	TC
	A	Attaché principal	1	1	0	TC
		Attaché	5	5	0	TC
Rédacteurs		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2	2	0	TC
	B	Rédacteur	1	1	0	TC
		Rédacteur ou rédacteur ppl2 ou rédacteur ppl1	1	0	1	TC
	B	Rédacteur ou rédacteur ppl2 ou rédacteur ppl1	1	0	1	TC
Attaché ou rédacteur	A ou B	Attaché ou cadre d'emploi rédacteur	1	0	1	TC
Adjoints administratifs		Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3	2	1	TC
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	TC
		Adjoint administratif	2	2	0	TC
		Multi grade adjoint administratif	1	0	1	TC
		Filière technique				
Ingénieurs en chef hors classe	A	Ingénieur en chef hors classe	1	0	1	TC
Ingénieurs	A	Ingénieur principal	7	7	0	TC
		Ingénieur	8	7	1	TC
Techniciens		Technicien principal de 1 ^{ère} classe	3	3	0	TC
	B	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	1	2	TC
		Technicien	3	3	0	TC
		Multi grade technicien	1	0	1	TC
		Total	47	37	10	

Emploi non permanent – contrat de projet

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades _ Fonctions	Nombre de postes	Dont pourvus	Durée temps travail
Ingénieur	A	Ingénieur-contrat de projet (R&D)	1	1	TC
Ingénieur	A	Ingénieur-contrat de projet (PGSSE-service exploitation usager	1	0	TC

Emploi non permanent – contrat d'apprentissage

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades _ Fonctions	Nombre de postes	Dont pourvus	Durée temps travail
Apprenti		Apprentie communication	1	1	TC

Emploi non permanent – renfort

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades _ Fonctions	Nombre de postes	Dont pourvus	Durée temps travail
Attaché	A	Attaché - renfort poste juriste (service administratif)	1	1	TC
Adjoint	C	Adjoint - renfort secrétariat	1	1	TC
Adjoint	C	Adjoint - renfort secrétariat	1	1	TC

Suite à ces informations,

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

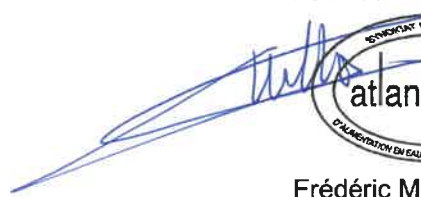
Vu le tableau ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- D'APPROUVER le tableau des emplois permanents tel que mis à jour ci-dessus,
- DE PRECISER que les crédits nécessaires à la dépense afférente sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme,
 Le Président,



 Frédéric MILLET

CS_2025_41

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
 - sa transmission en Préfecture le 06/10/2025
 - sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 06/10/2025
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.